

Guy Lelay constate que c'est Photosol qui a rédigé la promesse de bail et demande comment se justifie la baisse de loyer de 100000€ à 40 000€ alors que les panneaux photovoltaïques sont plus performants et moins chers que lors de la première promesse de bail. Michel Simon lui répond que la superficie est moins importante que prévue, 21 hectares au lieu de 28 et que le prix de rachat de l'électricité est passé de 12 centimes à 7 centimes. Guy Lelay fait remarquer que c'est la commune qui va résilier le bail en cours avec le fermier et que l'on pourrait croire que c'est la commune qui va le dédommager alors que Photosol s'est engagé à le faire. Michel Simon répond qu'il fera préciser sur la promesse de bail que l'indemnité est prise en charge par Photosol. Jean-Michel Laroche rappelle à ce propos que si, à l'origine, il n'avait pas été passé un bail précaire mais une location annuelle alternée entre les 2 locataires ou une location par commodat, la commune n'aurait pas à connaître cette situation aujourd'hui.

Il précise aussi que si la deuxième tranche est accordée (6 MW supplémentaires), il y aura 15000€ de redevance annuelle supplémentaire au 40 000€ déjà prévus et que si l'exploitation se prolonge au delà des 20 ans, le loyer sera de 5% du chiffre d'affaires qui peut être évalué entre 40 000 à 50 000 €.

Le Maire et Didier Paqueriaud indiquent qu'ils ont été fermes sur la somme de 400 000 € à la signature du contrat, Photosol argumentant lui sur l'importance de la somme versée dès le départ au lieu d'être étalée sur 20 ans compte tenu de l'inflation. Il est rappelé que le contrat a aussi été soumis à la lecture de notre avocat et de notre notaire.

Jean Michel Laroche indique qu'en 5 ans, les conditions ont changées et qu'il n'y a pas lieu de s'étonner de cette situation compte tenu des embuches et recours contre ce projet.

Pour : 13

Contre : 1

Abstention : 0

↳ **Questions diverses :**

Michel Simon fait part d'un souhait de l'association des maires ruraux de signer un vœu de soutien à « l'appel pour un pacte finance-climat européen » contre le réchauffement climatique. Le conseil se prononce pour à l'unanimité.

Michel Simon fait part d'une réunion le 20 mars en Préfecture pour le problème d'assainissement de la ZAC.

Il a rencontré la nouvelle directrice du centre social de Jaligny qui souhaite mettre en place un camp ado cet été et certains week-ends ce qui nécessiterait de libérer des heures à Loïc pour ces activités.

Les travaux du local pétanque devraient être terminés fin mars.

Didier Paqueriaud annonce une réunion de la commission des finances le 21 mars à 20h et le vote du budget pour un conseil municipal prévu le 04 ou le 08 avril.

Jean Michel Laroche, en plus du compte rendu succinct des diverses réunions issues de ses délégations (Sictom, Sologne) et de délégué communautaire, indique qu'il voudrait savoir si l'implantation des 2 poulaillers de monsieur Brossière est conforme aux procédures et à la réglementation. Il demande ou en sont les réparations des WC publics suite à l'incendie, Michel Simon lui répond que les travaux sont en cours, que les dégâts étaient plus importants que prévus et qu'en tout cas, la réouverture ne sera sans doute pas 24h sur 24.

Marie-Claude Baptiste fait part du repas des aînés de la commune (161 personnes) qui s'est très bien passé avec un traiteur qui a fourni des prestations de qualité.

Arnaud Dubois fait part de l'achat prochain par le Sivom d'un nouveau barnum qui devrait être stocké à Bessay et de la réparation de la scène mobile. Il signale également la réception des fiches frigos qu'il faudra mettre en place avec les médecins des personnes fragilisées. Michel Simon signale que trois candidates vont être reçues en entretien pour la place de directrice du RAM. Sylvain Bonjean précise qu'il faudrait signaler sur le site que les services pour les camping-cars sont gratuits mais que la borne de recharge pour les véhicules électriques est payante depuis le 01/01/2019.

Guy Lelay fait part de l'incivisme qu'il a pu constater samedi dernier route de la Ferté (route salie par des fientes ou bouses et ou par des roues de tracteur sur la route plutôt qu'en bout de champ), il signale aussi que le chemin piétonnier des Garrauds est fermé aux deux extrémités.

Michel Simon répond qu'il ira vérifier et faire le nécessaire pour le remettre en service car beaucoup de personnes l'empruntent.

Martine Goueffon signale que suite au dernier conseil d'école maternelle, une réunion de la commission scolaire avec les parents d'élèves élus a eu lieu pour faire le point sur le dernier compte-rendu du conseil d'école maternelle. Une rencontre avec la Directrice et les institutrices va être programmée prochainement.

Séance levée à 22h35

